

Entrepôts de stockage, entrepôts et marchés Pour une typologie des *horrea* dans l'Afrique du Nord antique

Catherine Virlouvet

Citer ce document / Cite this document :

Virlouvet Catherine. Entrepôts de stockage, entrepôts et marchés Pour une typologie des *horrea* dans l'Afrique du Nord antique. In: Antiquités africaines, 43,2007. L'Afrique du Nord de la protohistoire à la conquête arabe. pp. 165-169;

doi : 10.3406/antaf.2007.1423

http://www.persee.fr/doc/antaf_0066-4871_2007_num_43_1_1423

Document généré le 01/09/2016

ENTREPÔTS DE STOCKAGE, ENTREPÔTS ET MARCHÉS POUR UNE TYPOLOGIE DES *HORREA* DANS L'AFRIQUE DU NORD ANTIQUE

Catherine VIRLOUVET*

INTRODUCTION

Les articles rassemblés dans les pages qui viennent sont issus d'une journée de rencontre organisée le 13 octobre 2006 à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme avec le soutien du Centre Camille Jullian, de l'Université de Provence, du Réseau inter-universitaire pour l'Afrique du Nord antique et l'Islam médiéval et du Groupe de Recherche International sur les marchés antiques. Sous le titre « Entrepôts de stockage, entrepôts et marchés. Pour une typologie des *horrea* dans l'Afrique du Nord antique », cette journée avait un double objectif :

→ Faire le point sur un domaine que les prospections et les recherches de terrain ont considérablement enrichi ces dernières décennies, je veux parler de notre connaissance des entrepôts et des systèmes de stockage dans ces régions du bassin méditerranéen antique. Dans le livre de G. Rickman paru en 1971, qui reste aujourd'hui encore la seule synthèse existante sur les entrepôts de la période romaine, seuls deux complexes africains sont étudiés, ceux de Lepcis Magna et Cuicul Djemila déjà connu par l'article de Y. Allais paru en 1933¹. Certes, Rickman prend également en

compte les inscriptions trouvées en Afrique du Nord qui mentionnent des *horrea*. Elles sont relativement nombreuses (16). Dans l'index des sources épigraphiques de son livre, seules les occurrences provenant de Rome même, sont en nombre plus important (32). Romanelli dans l'article *horrea* du *Dizionario epigrafico* relevait déjà la même distorsion, plus frappante encore à l'époque puisque aucune structure bâtie n'était encore connue, entre la pauvreté des trouvailles archéologiques et la richesse des sources écrites². Aujourd'hui la confrontation des deux est possible.

→ Participer à une entreprise de recherche plus vaste sur les entrepôts et structures de stockage dans le monde antique. Des études convergentes sont en effet en cours sur ce thème³. Une de leurs ambitions est de

d'autres monuments comparables d'Afrique du Nord (voir aussi DUVAL N. et GOLVIN J.-Cl., Haïdra, 1972, p. 133-172 ; DUVAL N., Encore les « monuments à auges », 1976, p. 929-959).

2. ROMANELLI P., s.u. *Horrea*, dans *Dizionario epigrafico di Antichità romane*, III, 1922, p. 967-992.

3. Parmi ces études, citons entre autres le programme *Entrepôts et trafics annonaires en Méditerranée. Antiquité-Temps modernes*, sous la direction de Brigitte Marin et Catherine Virlouvet mené en 2006-2007 dans le cadre du réseau européen RAMSÈS 2. Les recherches archéologiques sur l'entrepôt d'Andriakè menées par l'équipe autrichienne sous la direction de Th Marsteiner ; le programme en cours de l'UMR 8164 de l'Université de Lille 3 (B. Goffaux ; J. Arcé) ; enfin le programme ANR blanc *Entrepôts et structures de stockage dans le monde gréco-romain antique*, associant le Centre Camille Jullian (UMR 6573), l'Institut de recherches en architecture antique (USR 3155) et l'École française d'Athènes commence en 2009.

* Aix-Marseille Université-MMSH-CCJ.

1. RICKMAN G., *Roman Granaries*, 1971 ; ALLAIS Y., Greniers publics de Djemila, 1933, p. 259 et s. G. Rickman rejette l'identification de l'édifice quadrilobe de Mactar comme entrepôt destiné aux denrées fiscales proposée par G. Charles-Picard (*Civitas Mactarina*, 1957, p. 140) et reprise par N. et Y. Duval (*Fausses basiliques (et faux martyrs)*, 1972, p. 675-719), pour

dresser une typologie des différents types d'entrepôts et structures de stockage connus dans la Méditerranée antique. Il ne s'agit pas d'envisager le stockage sous ses formes privées, mais d'étudier les édifices qui étaient destinés à la conservation des denrées commercialisées et à l'approvisionnement des villes. Dans ce cadre, une étude de la structure de ces bâtiments est centrale. À l'ère des silos à grains, nous avons parfois tendance à envisager des entrepôts très spécialisés dans la conservation des denrées. Pourtant, il n'est pas sûr que les sociétés d'Ancien Régime n'aient pas eu recours à des systèmes plus souples, qui pouvaient parfois réunir dans le même édifice des fonctions de stockage mais aussi de distribution, de vente, voire de logement.

Seule une étude approfondie des structures, des techniques du bâti et de l'insertion de ces ensembles dans un réseau de communications et/ou dans une trame urbaine permet de préciser leurs fonctions. La première question qui se pose est de cerner précisément les critères qui permettent d'identifier des restes monumentaux comme des bâtiments ayant pu avoir des fonctions de stockage. Qu'est-ce qui prouve que des alignements de pièces les unes à côté des autres, ou dos-à-dos, que des pièces disposées autour d'une cour sur laquelle elles ouvrent aient servi d'entrepôts plutôt que d'ateliers, de boutiques, ou même de *macellum* ?

Un bon exemple des incertitudes dans ce domaine est fourni par les *horrea* de la ville de Rome. Le complexe à trois cours connu par le plan de marbre sévérien et en partie mis au jour par les fouilleurs à la fin du XIX^e siècle au moment de l'aménagement des rives du Tibre et du quartier du Testaccio, après avoir longtemps été identifié comme les *horrea Galbana* dont nous savons par divers témoignages écrits qu'ils étaient localisés dans cette zone, est aujourd'hui assimilé à un ergastule par un certain nombre de spécialistes de la topographie romaine tels E. Rodriguez Almeida et F. Coarelli⁴. Ils estiment que le complexe servait au logement des esclaves employés dans les entrepôts qui se trouvaient non loin de là et non au stockage. Leurs arguments sont en partie fondés sur un

examen des structures du bâtiment, du moins telles qu'elles peuvent être perçues sur le plan de marbre. E. Rodriguez Almeida les compare à celle des *horrea Lolliana* tout proches, connus eux aussi par le plan de marbre. Puisque ces derniers sont bien des *horrea* comme le signale la *forma Urbis* elle-même, l'édifice à trois cours ne peut avoir rempli la même fonction car il présente une structure beaucoup plus fermée qui ne permet pas l'accessibilité et la facilité de communication qui caractérisent les *Lolliana*. Ce raisonnement, valable si l'on en reste à une comparaison entre ces deux plans, ne prend toutefois pas en compte les édifices de stockage d'Ostie, dont plusieurs, en particulier le complexe que les archéologues appellent les *grandi horrea*, présentent beaucoup de similitudes avec les *Galbana*. Faudrait-il refuser aussi aux *grandi horrea* un rôle de structure de stockage ? Un certain nombre de particularités de leur construction, comme l'épaisseur des murs et la présence de sol sur *suspensurae* dans la plupart des pièces laissent fortement penser qu'ils servaient bien d'entrepôts. Ainsi on ne peut pas trancher sur la destination du complexe à trois cours du Testaccio : espace d'habitation pour les esclaves ou espace de stockage ? Je suis convaincue pour ma part qu'on est bien là en présence d'*horrea*⁵.

Ainsi, tous les *horrea* ne se ressemblent pas et tous ne remplissent sans doute pas les mêmes fonctions. À côté de structures très fermées destinées essentiellement à la conservation d'importantes quantités de denrées alimentaires, type auquel répondent les *Galbana* à Rome ou les *grandi horrea* à Ostie, des bâtiments à usage mixte, de stockage et de redistribution, devaient coexister tels à Rome les *horrea Lolliana* ou encore les *Agrippiana* situés derrière le temple des Dioscures sur le forum romain⁶. L'aspect des pièces qui ouvrent sur leur cour intérieure, larges et peu profondes, leur grande ouverture vers l'extérieur et leur système de fermeture coulissante pour la nuit ne laissent guère de doutes sur le fait que les pièces du rez-de-chaussée étaient des boutiques et non des

4. RODRIGUEZ ALMEIDA E., *Cohortes tres Horreorum Galbanorum*, 1977-78, p. 9-25 ; COARELLI F., s.u. *Horrea Galbana*, dans *LTUR*, 3, 1996, p. 40-42.

5. VIRLOUVET C., *Encore à propos des horrea Galbana de Rome : entrepôts ou ergastules ?*, dans *CCGG*, XVII, 2006, p. 23-59.

6. ASTOLFI F., GUIDOBALDI F. et PRONTI A., *Horrea Agrippiana*, 1978, p. 31-100. ASTOLFI F., s.u. *Horrea Agrippiana*, dans *LTUR*, 3, 1996, p. 37-38.

entrepôts, cette fonction étant sans doute assurée par les pièces de l'étage qui n'a pas été conservé. Si on n'avait pas retrouvé au centre de ce complexe une dédicace au génie des *horrea Agrippiana*, en aurait-on fait un entrepôt ou un lieu de marché ? Ce dernier exemple confirme qu'il faut nous départir, dans l'étude des structures archéologiques candidates à la fonction d'*horrea*, de l'idée reçue qui réduit ces derniers au seul rôle de lieux de stockage.

Ainsi l'examen attentif et dans leur contexte de toutes les structures identifiées ou identifiables comme des entrepôts doit permettre non seulement de reconnaître plus finement et de manière plus sûre les bâtiments ayant pu jouer un rôle dans le stockage des denrées alimentaires, mais aussi de les classer dans tel ou tel type rendant compte de toutes les fonctions qu'ils ont pu jouer non seulement comme entrepôts mais aussi comme lieux de redistribution ou de marché. En 1971, G. Rickman écrivait que les structures d'entrepôts à cour centrée étaient caractéristiques d'une époque et d'un lieu, le couple Rome/Ostie aux premiers siècles de l'empire. Ni à Portus, ni dans les provinces, on aurait rencontré de structures de ce type. Il n'est plus possible de soutenir une semblable idée à présent avec les relevés et les fouilles de plusieurs complexes en Afrique du Nord⁷.

Derrière les études présentées dans les pages qui viennent une question se profile, du moins pour la période romaine. On sait la part que l'Afrique joue dans le ravitaillement de Rome, de l'Italie, et plus largement du bassin méditerranéen, non seulement pour les céréales, mais aussi pour l'huile, les salaisons de poissons et peut-être le vin. Récemment des travaux comme ceux, entre autres, de Federico De Romanis et Michel Bonifay ont renouvelé notre appréhension de ce rôle⁸ : on comprend mieux désormais l'évolution qui porta l'Afrique entre le I^{er} et le III^e siècle à devenir une des premières provinces exportatrices dans le bassin méditerranéen ; on sait aussi que les exportations africaines portaient sur des produits plus variés que le

blé et l'huile auxquels on les a longtemps limitées. On réévalue enfin la part que des provinces comme la Tingitane ont pu prendre dans ces courants. L'examen des structures ayant contribué au stockage des denrées alimentaires est donc sous-tendu par une interrogation : quelle était la destination finale des marchandises entreposées là ? On a souvent tendance à ne raisonner qu'en termes d'exportations fiscales et commerciales vers le bassin Méditerranéen et en particulier vers Rome. Mais on doit se souvenir que les provinces de l'Afrique romaine, et en particulier la Proconsulaire, font partie des régions de l'empire romain dans lesquelles la vie urbaine est particulièrement florissante, qu'elles présentent nombre de cités de belle taille à commencer par Carthage, qu'on prête à la cité plusieurs dizaines ou quelques centaines de milliers d'habitants. Peut-on déterminer dans une certaine mesure la part du stockage qui s'inscrivait dans un réseau dont l'objectif final était l'exportation des denrées alimentaires et celui qui était destiné à une redistribution au niveau régional ou même local ? Certains bâtiments cumulaient-ils les deux fonctions ? Faut-il séparer aussi nettement qu'on l'a fait jusqu'à présent greniers publics et greniers privés ? Peut-on distinguer des greniers municipaux ? N'a-t-on pas tendance à qualifier de publics tous les édifices de stockage à partir du moment où les bâtiments sont d'une certaine importance ? Sur ce plan, l'étude des structures des entrepôts doit se doubler d'un réexamen des sources écrites, en particulier épigraphiques.

Voilà donc, entre autres, quelques-unes des questions que les articles qui suivent permettent d'éclairer, pour une meilleure connaissance non seulement des entrepôts d'Afrique du Nord, mais de l'ensemble des bâtiments équivalents dans le monde antique.

Les articles ont été classés selon un principe géographique.

- F. Martorella et E. Papi se sont intéressés aux cas des entrepôts de Numidie, région identifiée de longue date comme un des greniers à blé de la Méditerranée occidentale. Dans cette zone géographique, leur enquête se fonde sur la reprise de documents écrits et de fouilles déjà connues, tel le cas de la cité de *Cuicul-Djemila*.

- L'étude que F. De Romanis consacre aux entrepôts et à la circulation du grain de la fin du II^e siècle à

7. Cf. entre autres le plan des entrepôts d'Hergla dans SLIM H., TROUSSET P., PASKOFF R. et OUESLATI A., *Le littoral de la Tunisie*, 2004.

8. BONIFAY M., La céramique africaine, un indice du développement économique ?, 2003, p. 113-128. DE ROMANIS F., Per una storia del tributo granario africano, 2003, p. 691-738.

l'époque sévérienne a été placée en deuxième position car l'argumentation de l'auteur, fondée essentiellement sur des sources écrites, prend en compte l'ensemble des provinces de l'Afrique romaine, faisant ainsi le lien avec les deux articles suivants qui s'intéressent davantage pour leur part à la Proconsulaire. F. De Romanis esquisse là, à partir du cas de la Numidie, l'idée d'un réseau d'entrepôts dont certains – comme celui de *Cuicul* – serviraient au rassemblement et au stockage sur une durée assez brève des denrées (fiscales surtout) à destination de l'Italie et de Rome.

- La contribution de M. Fantar attire ensuite l'attention sur les systèmes de conservation des denrées dans l'Afrique pré romaine dans la zone de l'actuelle Tunisie, en particulier sur le rôle des silos dans le stockage durant cette période.

- A. Drine présente une étude de cas, celle du complexe de Méninx (Djerba) qui constitue vraisemblablement une structure mixte abritant, à côté d'espaces de stockage, des locaux destinés aux activités artisanales et de vente.

- Enfin, l'article de M. Bonifay pose la question des entrepôts d'Afrique en partant de l'autre bout de la chaîne, si on peut dire. Peut-on, à partir des trouvailles d'épaves et de matériel africain dans le reste du bassin méditerranéen, se faire une idée des entrepôts de provenance de ces cargaisons ?

Pour donner une idée complète des thèmes abordés au cours de cette journée, il faut dire un mot enfin de deux contributions présentées alors qui n'ont pas fait l'objet d'un envoi écrit de la part de leurs auteurs.

Il s'agit d'une part de l'exposé de T. Ghali sur « l'architecture et la fonctionnalité des entrepôts de l'agglomération de Demna (cap Bon) ». Il s'agit d'un complexe tardif localisé sur la côte au nord-est du cap Bon, à proximité d'une église. On peut d'ailleurs se demander si ce complexe n'était pas contrôlé économiquement par l'église. L'agglomération de Demna ne semble pas avoir jamais eu de statut municipal, mais un habitat s'y est développé : on note la présence d'une usine de salaison, d'un aqueduc et peut-être d'un port. Tel qu'il se présente à l'heure actuelle, mais les fouilles semblent n'avoir jamais été complètes, le complexe prend la forme d'un U avec trois rangées de pièces alignées ouvrant sur une cour. Si certaines de ces pièces, adossées à la cour et ouvrant vers l'extérieur, auraient pu jouer davantage le

rôle de boutiques, la présence de pièces ouvrant des deux côtés, sur la rue et sur la cour, par chacun de leurs petits côtés, sans posséder en apparence de séparation interne, ne manque pas d'intriguer. S'agit-il d'un défaut d'information dû au caractère incomplet de la fouille, des cloisons légères n'ayant pas été repérées dans ces espaces ? On pourrait donc être ici en présence d'*borrea* à fonction mixte : si une partie de l'espace était destinée au stockage, la fonction commerciale serait présente également dans le complexe.

D'autre part, A. Akerraz, F. Martorella et E. Papi ont présenté quelques cas d'entrepôts de Tingitane, en particulier le cas de l'entrepôt du port de Thamusa, objet d'une fouille italo-marocaine en cours d'achèvement. On ne peut que résumer ici les grandes lignes de leur contribution et renvoyer à la publication parue dans *Supplying Rome and the Empire*, Actes du Colloque de Sienne (*JRA Suppl.*, 69), 2007. La construction de l'édifice est datée de la fin du I^{er} siècle. De forme grossièrement rectangulaire, avec une entrée unique au nord tournée vers le fleuve, il occupe une superficie de 984 m² dont 881 utiles au stockage. Sans rivaliser avec les plus grands complexes du monde romain, il s'inscrit tout de même dans le peloton de tête des greniers antiques connus⁹. Il présente à l'intérieur une seule grande pièce scandée par deux rangées de pilastres : la circulation se faisait au centre, le stockage dans les deux espaces symétriques de part et d'autre du couloir central. L'ensemble était placé sur un plancher de chêne suspendu. Les archéologues estiment que le grain était entreposé en tas reposant contre les murs pour améliorer son aération, étant donné que la proximité du fleuve pose des problèmes d'humidité. L'équipe a tenté d'estimer les capacités de conservation d'un tel bâtiment, à partir de la nature des céréales conservées, de la hauteur possible des tas (estimée à 4 m), du poids que pouvait supporter le plancher. La capacité de stockage de ce complexe serait ainsi de 1300 m³. C'est donc sans doute plus de 1000 tonnes de grains qui pouvaient être emmagasinées en vrac dans ce lieu, probablement en attente d'embarquement par la mer étant donnée la localisation du bâtiment.

9. Les *borrea* de Cuicul mesurent 500 m² ; Patara et Myra, en Lycie, environ 1890 chacun.

Ainsi, à la lumière de découvertes comme celle-ci, on est amené à revoir la place de la Tingitane, jadis considérée comme négligeable, dans l'approvisionnement du bassin méditerranéen¹⁰.

10. La réinterprétation de certains documents écrits, tel l'édit de Banasa, va dans le même sens. Cf. CORBIER M., Le discours du prince, 1977, p. 211-232. Cet article est repris dans une nouvelle version dans CORBIER M., *Donner à voir, donner à lire*, 2006, p. 197-210.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLAIS Y., 1933, Les greniers publics de Djemila, *RAf*, p. 259-268.
- ASTOLFI F., 1996, s.u. Horrea Agrippiana, dans *Lexicon topographicum Urbis Romae*, 3, E.M. Steinby (dir.), Rome, p. 37-38.
- ASTOLFI F., GUIDOBALDI F. et PRONTI A., 1978, Horrea Agrippiana, *ArchClass*, 30, p. 31-100.
- BONIFAY M., 2003, La céramique africaine, un indice du développement économique ?, *AntTard*, 11, p. 113-128.
- CHARLES-PICARD G., 1957, Civitas Mactarina, *Karthago*, VIII.
- COARELLI F., 1996, s.u. Horrea Galbana, dans *Lexicon topographicum Urbis Romae*, 3, E.M. Steinby (dir.), Rome, p. 40-42.
- CORBIER M., 1977, Le discours du prince d'après une inscription de Banasa, *Ktèma*, 2, p. 211-232.
- CORBIER M., 2006, *Donner à voir, donner à lire. Mémoire et communication dans la Rome ancienne*, Paris.
- DE ROMANIS F., 2003, Per una storia del tributo granario africano all'annona della Roma imperiale, dans B. Marin et C. Virlovet dir., *Nourrir les cités de Méditerranée. Antiquités-Temps modernes*, Paris, p. 691-738.
- DUVAL N., 1976, Encore les « monuments à auges » d'Afrique. Tébessa Khalia, Hr Faraoun, *MEFRA*, 88-2, p. 929-959.
- DUVAL N. et Y., 1972, Fausses basiliques (et faux martyrs) : quelques « bâtiments à auge » d'Afrique, *MEFRA*, 84-1, p. 675-719.
- DUVAL N. et GOLVIN J.-Cl., 1972, Haïdra à l'époque chrétienne. IV : Le monument à auges et les bâtiments similaires, *CRAI*, p. 133-172.
- PAPI E. et MARTORELLA F., Il grano della Tingitana, dans E. Papi éd., *Supplying Rome and the Empire. The proceedings of an international Seminar held at Siena – Certosa di Pontignano on May 2-4, 2004 on Rome, the Provinces, Production and Distribution*, Portsmouth (*JRA Suppl.* 69), 2007, p. 85-96.
- RICKMAN G., 1971, *Roman Granaries and Store Buildings*, Cambridge.
- RODRIGUEZ ALMEIDA E., 1977-78, Cohortes tres Horreorum Galbanorum, *RPAA*, 50, p. 9-25.
- ROMANELLI P., 1922, s.u. Horrea, dans *Dizionario epigrafico di Antichità romane*, III, E. De Ruggiero dir., Rome, p. 967-992.
- SLIM H., TROUSSET P., PASKOFF R. et OUESLATI A., 2004, *Le littoral de la Tunisie. Étude géoarchéologique et historique*, Paris (Études d'Antiquités africaines).
- VIROUVET C., 2006, Encore à propos des horrea Galbana de Rome : entrepôts ou ergastules ?, *CCGG*, XVIII, p. 23-59.